

UNIVERSITÉ
DE
SHERBROOKE

FACULTÉ
DE
MÉDECINE
70/71

**Pour tous renseignements
s'adresser au:**

**BUREAU DU REGISTRAIRE
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE,
CITÉ UNIVERSITAIRE
SHERBROOKE, QUÉ., CANADA.**



TABLE DES MATIÈRES

CALENDRIER DE LA FACULTÉ	5
PRÉSENTATION: historique et orientation	7
CONSEIL DE LA FACULTÉ	11
CORPS PROFESSORAL:	
DIVISION DES SCIENCES CLINIQUES	13
DIVISION DES SCIENCES FONDAMENTALES	19
DIVISION DE MÉDECINE SOCIALE	22
PROGRAMME DES ÉTUDES	25
COURS ÉLECTIFS	29
DOCTORATS EN MÉDECINE:	
RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES	33
ADMISSION À LA PRATIQUE	38
ÉTUDES AVANCÉES:	
OBJECTIFS ET PROGRAMMES	39
DIPLOMES NÉCESSAIRES À L'ADMISSION	44
RÈGLEMENTS: maîtrise (M.Sc.) et doctorat (Ph.D.)	46
PROCÉDURE D'ADMISSION	51
PROGRAMME CONJOINT	53
ÉTUDES POST-DOCTORALES	55
PRIX ET BOURSES	57
PREMIÈRE PROMOTION	59

**CALENDRIER
DE LA FACULTÉ
1970-1971**

MERCREDI 9 SEPTEMBRE 1970

Début des cours.

LUNDI 12 OCTOBRE 1970

Action de grâces. Congé universitaire.

MERCREDI 23 DÉCEMBRE 1970

Début du congé de Noël, après les cours.

LUNDI 4 JANVIER 1971

Reprise des cours.

LUNDI 1^{er} MARS 1971

Dernier jour de réception des demandes d'admission pour l'année universitaire 1971-72.

JEUDI 8 AVRIL 1971

Début du congé de Pâques, après les cours.

MARDI 13 AVRIL 1971

Reprise des cours.

LUNDI 24 MAI 1971

Jour férié. Congé universitaire.

JEUDI 24 JUIN 1971

Fête du Canada français. Congé universitaire.

JEUDI 1^{er} JUILLET 1971

Fête du Canada. Congé universitaire.

PRÉSENTATION

HISTORIQUE

En 1960, Mgr Irénée Pinard, recteur de l'Université, créait un comité consultatif qui avait pour mandat d'étudier l'opportunité de fonder une faculté de médecine à Sherbrooke. Les membres étaient les docteurs Guy Bertrand, Clovis Dagneau, Gérard-L. Larouche, Gaston Masson, T.-J. Quintin, Jacques Sylvestre, Jean-Pierre Tremblay. Le docteur Larouche fut désigné comme président du Comité. La Faculté fut fondée le 15 février 1961; c'est le docteur Gérard-L. Larouche qui en devint le premier doyen, le 1er mars de la même année. Le Conseil était formé des docteurs Clovis Dagneau et Paul Chevalier. Durant les trois années qui suivirent, le docteur Larouche s'employa à jeter les bases d'une faculté de médecine qui répondrait aux exigences nouvelles d'un enseignement médical de calibre supérieur.

En 1962, le Pavillon St-Georges, immeuble encore inachevé, conçu originellement comme hôpital psychiatrique, était cédé par le gouvernement à l'Université pour permettre à la Faculté de médecine d'y aménager son Centre hospitalier universitaire. En octobre 1964, le docteur Gérald LaSalle était nommé doyen et directeur du Centre hospitalier universitaire.

En juin 1965, le premier conseil d'administration de la Clinique de l'Université entra en fonction. Au printemps de 1966, la Faculté s'installait sur son propre campus de plus de trois cents acres, à deux milles de la Cité de Sherbrooke et à cinq milles du campus principal de l'Université.

En septembre 1967, la Faculté prenait possession de son aile d'enseignement et de recherche, où sont situés les laboratoires multidisciplinaires à l'usage des étudiants en médecine, les bureaux et les espaces de recherche des professeurs et des candidats aux grades supérieurs.

La Faculté comprend les trois divisions suivantes: sciences fondamentales, sciences cliniques et médecine sociale.

Elle recrute son corps professoral selon la formule de temps plein dans toutes les disciplines de chacune des divisions, ce qui permet à chaque enseignant de se consacrer entièrement à ses fonctions universitaires. Elle compte actuellement 135 professeurs, au-delà de 225 étudiants en médecine, une trentaine de candidats à la maîtrise et au doctorat, et plus de 30 internes et résidents.

Le 1er janvier 1968, madame Madeleine-L. Côté devenait directrice générale de la Clinique de l'Université de Sherbrooke. Le 10 avril 1968, le docteur Gérard LaSalle était nommé vice-recteur aux disciplines de la santé et le 16 mai 1968, le docteur Maurice LeClair devenait doyen de la Faculté.

La Clinique universitaire, qui fait pendant à l'aile de recherche et d'enseignement, a ouvert ses portes le 14 janvier 1969. Dans cet hôpital de 432 lits, 20 pour cent des espaces sont consacrés à l'enseignement et à la recherche.

Toutes les spécialités médicales et chirurgicales y sont représentées par des professeurs à temps plein qui se consacrent au soin des malades, à l'enseignement et à la recherche.

Le 2 octobre 1969, les trois hôpitaux généraux de la Cité de Sherbrooke, l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, l'Hôpital général Saint-Vincent de Paul et le Sherbrooke Hospital, signaient avec l'Université un contrat d'affiliation à la Faculté de médecine.

Le 1er avril 1970, le docteur Jean de L. Mignault, jusqu'alors directeur du département de Médecine, accédait au décanat.

ORIENTATION

La Faculté entend former des médecins qui soient non seulement compétents mais qui auront acquis une discipline intellectuelle qui leur permette de suivre les progrès de la science, des médecins qui ont le sens de la responsabilité et seront pré-

parés à tenir, dans un contexte socio-économique en évolution, le rôle primordial qui leur revient dans la prévention et le traitement de la maladie.

Grâce au milieu propice qu'elle constitue, la Faculté de médecine incite l'étudiant au travail personnel, lui apprend à compter sur ses propres ressources et favorise le développement de son jugement, de son sens des responsabilités et de l'auto-critique.

La Faculté inculque à tous ses étudiants les connaissances de base essentielles à la compréhension de l'être humain normal et pathologique vivant en société; tenant compte, dès le début, des intérêts de chacun d'entre eux, elle favorise l'exploitation maximale de leurs aptitudes, ce qui leur permet de s'orienter plus facilement et plus précocement vers les multiples carrières qui s'offrent aujourd'hui aux nouveaux médecins dans le domaine de la pratique médicale, de la recherche, de l'enseignement et de l'administration. Elle offre dans ce but, aux candidats intéressés, la possibilité d'accéder à des grades supérieurs (maîtrise, doctorat) en même temps qu'ils terminent leurs études médicales (programme conjoint M.D. - M.Sc.).

Pour la majorité des étudiants, le doctorat en médecine n'est plus aujourd'hui qu'une étape vers la spécialisation. Le certificat de spécialiste s'obtient après une période supplémentaire de formation de 4 ans, en moyenne.

Grâce à son hôpital universitaire et aux hôpitaux affiliés, la Faculté entend jouer, au niveau de la région, le rôle de première importance que l'on s'apprête à confier dans ce domaine aux écoles de médecine du Québec.

Le DEPARTEMENT DE L'ENSEIGNEMENT MEDICAL CONTINU, que dirige le docteur Roger Dufresne, M.D., C.S.P.Q., F.A.C.P., F.R.C.P. (C), organise régulièrement des colloques et des conférences au C.H.U., envoie des professeurs itinérants dans

les hôpitaux de la région à titre de conférenciers ou de consultants, permet des sessions d'études intensives dans les cadres du Centre hospitalier à quiconque veut s'y inscrire, et se met aussi au service de la collectivité en offrant à tous les praticiens de la région diverses formes d'enseignement selon les besoins et les priorités de chaque groupe.

La Faculté se met également au service de la collectivité grâce aux services particuliers que son personnel spécialisé peut offrir, grâce à son centre de documentation qui compte déjà 50,000 volumes et 1,500 abonnements à des périodiques, grâce à son action au sein du Comité de planification des services de santé des Cantons de l'est, chargé par le gouvernement provincial de préparer un plan directeur qui permettra de procurer à tous les citoyens de la région les meilleurs soins possibles de la façon la plus économique.

Les professeurs, le personnel et les étudiants de la faculté ont accès à toutes les bibliothèques de l'Université: bibliothèque générale, bibliothèque des Sciences, bibliothèque du Droit, bibliothèque de la Médecine. La Faculté de médecine est plus spécialement desservie par la bibliothèque du Centre hospitalier universitaire, dont monsieur Germain Bélisle est le directeur.

CONSEIL DE LA FACULTÉ

DOYEN

MIGNAULT, Jean de L., M.D. (Montréal), C.S.P.Q., F.A.C.P., F.A.C.C.,
F.C.C.P.

VICE-DOYEN

PIGEON, Gilles, M.D. (Montréal), C.S.P.Q.

SECRÉTAIRE

THERIEN, Bernard, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., D.A.B.P., F.A.A.P.,
F.R.C.P. (C).

CONSEILLERS

BEDARD, Gilles. M.D. (Laval)
directeur médical de la Clinique de l'Université de Sherbrooke

BELAND, Richard, B.Sc. écon., M.A. écon. (Montréal),
professeur agrégé et directeur du département des
sciences du comportement

BOUDREAU, Thomas J., B.Sc. écon., M.A. écon. (Laval),
directeur de la Division de médecine sociale

BRINDLE, George F., M.D., C.M. (McGill), C.S.P.Q., D.A.B.A., F.R.C.P. (C),
professeur titulaire et directeur du département d'anesthésie-réanimation

CHEVALIER, Paul, M.D. (Laval), C.S.P.Q., F.A.C.S., F.R.C.S. (C),
directeur du département de chirurgie,
Hôpital général Saint-Vincent de Paul

COTE, Madeleine, M.A.H. (Montréal),
directrice générale de la Clinique de l'Université de Sherbrooke

DROLET, Marcel, M.D. (Laval), C.S.P.Q., C.R.C.P. (C),
professeur agrégé

GOSELIN, Jules, M.D. (Laval), C.S.P.Q.,
chargé de cours et directeur du Service de microbiologie clinique,
Hôtel-Dieu de Sherbrooke

LaSALLE, Gérald, M.D. (Laval), D.A.H. (Toronto),
vice-recteur aux disciplines de la santé

LAVALLEE, Marc, B.Sc., M.D., M.Sc. (Montréal), Ph.D. (S. Cal.),
directeur de la Division des sciences fondamentales,
adjoint du doyen à la Recherche

LEVEQUE, Théodore, M.Sc., Ph.D. (Denver),
directeur du département d'anatomie

PEPIN, Jean-Marc, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., F.R.C.P. (C),
professeur titulaire et directeur intérimaire du département de médecine

PEREY, Bernard, B.Sc. (Paris), M.D., C.M., M.Sc. (McGill), C.S.P.Q.,
F.R.C.S. (C), F.A.C.S.,
directeur de la Division des sciences cliniques,
directeur du Département de chirurgie générale

POUPART, Clément,
étudiant de 2ème année

ROSS, James, M.D., C.M. (McGill), C.S.P.Q., D.A.C.S., F.R.C.S. (C),
département de chirurgie, The Sherbrooke Hospital

SEUFERT, Wolfgang, M.D. (Dusseldorf),
professeur agrégé

STE-MARIE, Raymond,
étudiant de 4ème année

WALLOT, Hubert-A.,
étudiant de 3ème année

N. . . , un étudiant de première année

N. . . , un interne ou un résident

N. . . , un étudiant aux études avancées.

CORPS PROFESSORAL

DIVISION DES SCIENCES CLINIQUES

Directeur

PEREY, Bernard, B.Sc. (Paris), M.D., C.M., M.Sc. (McGill), C.S.P.Q.,
F.R.C.S. (C), F.A.C.S.

Département d'anesthésie-réanimation

BRINDLE, George F., M.D., C.M. (McGill), C.S.P.Q., D.A.B.A.,
F.R.C.P. (C),

professeur titulaire et directeur du département

LAMARCHE, Yves, M.D. (Laval), C.S.P.Q., C.R.C.P. (C),
professeur agrégé

DUBE, Gaétan, M.D. (Laval), C.S.P.Q., C.R.C.P. (C),
professeur adjoint

ROMAN, Ramon, M.D. (Mexico),
professeur adjoint

IMPERIAL, Valentino, B.S., M.D. (Philippines),
chargé d'enseignement

Département de chirurgie générale

PEREY, Bernard, B.Sc. (Paris), M.D., C.M., M.Sc. (McGill), C.S.P.Q.,
F.R.C.S. (C), F.A.C.S.,
professeur titulaire et directeur du département

BOUNOUS, Gustavo, M.D. (Turin),
professeur agrégé

LEJEUNE, Louis-P., M.D. (Montréal), C.S.P.Q., F.R.C.S. (C),
professeur agrégé

DEVROEDE, Ghislain, M.D. (Louvain), M.Sc. (Mayo), C.S.P.Q.,
F.R.C.S. (C),

professeur adjoint

GENTILE, John M., M.D. (Pavie), M.Sc. (McGill), D.A.B.S.,
professeur adjoint

Département de chirurgie cardio-vasculaire et thoracique

LABROSSE, Claude, M.D. (Laval), C.S.P.Q., F.R.C.P. (C),
professeur agrégé et directeur du département

LIPTON, Irving, M.D. (Toronto),
professeur adjoint

Département de gynécologie-obstétrique

LAFOND, Réal, M.D. (Laval), C.S.P.Q.,
professeur agrégé et directeur intérimaire du département

GAGNER, Raymond, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., F.R.C.S. (C),
professeur agrégé

CLOUTIER, Denys, M.D. (Laval), C.S.P.Q., F.R.C.S. (C),
professeur adjoint

SCHLAEDER, Guy, M.D. (Strasbourg)
professeur adjoint

MICHEL, Joseph, M.D. (Mexico),
professeur adjoint

Département de médecine

PEPIN, Jean-Marc, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., F.R.C.P. (C),
professeur titulaire et directeur intérimaire du département

MIGNAULT, Jean de L., M.D. (Montréal), C.S.P.Q., F.A.C.P., F.A.C.C.,
F.C.C.P.,
professeur titulaire et doyen de la Faculté

LAROUCHE, Gérard, M.D. (Laval), C.S.P.Q., F.R.C.P. (C),
professeur titulaire

PIGEON, Gilles, M.D. (Montréal), C.S.P.Q.,
professeur titulaire et vice-doyen de la Faculté

BEAUDRY, René, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., F.R.C.P. (C),
professeur agrégé

BENARD, Bernard, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill), C.S.P.Q.,
F.R.C.P. (C),
professeur agrégé

BITTER, Thomas, M.D. (Lausanne), D.M. (Tübingen), Ph.D. (Londres),
professeur agrégé

BOIVIN, Germain, M.D. (Laval), C.S.P.Q., C.R.C.P. (C),
professeur agrégé

COUSINEAU, Léo, M.D. (Montréal), C.S.P.Q.,
professeur agrégé

CREPEAU, Jacques, M.D. (Laval), C.S.P.Q., F.R.C.P. (C), F.A.C.C.P.,
professeur agrégé

DROLET, Marcel, M.D. (Laval), C.S.P.Q., C.R.C.P. (C),
professeur agrégé

DUMAIS, Bertrand, M.D. (Montréal), C.S.P.Q.,
professeur agrégé

LANGLOIS, Maurice, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., F.R.C.P. (C),
professeur agrégé

LONGPRE, Bernard, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., C.R.C.P. (C),
professeur agrégé

LUSSIER, André, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., C.R.C.P. (C),
professeur agrégé

MASSEY, Douglas, M.D. (Toronto), M.Sc. (McGill), C.S.P.Q.,
M.R.C.P. (E), F.R.C.P. (C), F.A.C.P., F.C.C.P.,
professeur agrégé

PAPAGEORGES, Constant, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., C.R.C.P. (C),
professeur agrégé

REIHER, Jean, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., D.A.B.E.E.G.,
professeur agrégé

SUSSET, Véronique, M.D. (Paris), C.S.P.Q., C.R.C.P. (C),
professeur agrégé

TALBOT, Bernard, M.D. (Laval), C.S.P.Q., C.R.C.P. (C),
professeur agrégé

TSAKIRIS, Anastasios G., M.D., Ph.D (Zurich),
professeur agrégé

BELLABARBA, Diego, M.D. (Rome),
professeur adjoint

CARON, Claude, M.D. (Montréal),
professeur adjoint

DOYLE, Michael J., M.D., (Laval),
professeur adjoint

FOURNIER-MASSEY, Gisèle, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill),
C.S.P.Q., F.C.C.P.,
professeur adjoint

HADDAD, Henry, M.D. (Ottawa), C.S.P.Q., F.R.C.P. (C),
professeur adjoint

JODOIN, Gilles, M.D. (Montréal),
professeur adjoint

LOSITO, Raymond, B.Sc. (Montréal), M.Sc. (Gonzaga), Ph.D.
(Saskatchewan),
professeur adjoint

MARCOUX, André, M.D. (Montréal), C.S.P.Q.,
professeur adjoint

NATHAN, David, M.B., B.Ch. (Witwatersrand),
professeur adjoint

PLANTE, Gérard E., M.D. (Montréal), Ph.D. (McGill), C.S.P.Q.,
F.R.C.P. (C),
professeur adjoint

SOUADJIAN, Jacques, M.D. (Ottawa), M.Sc. (Minnesota),
professeur adjoint

Département de médecine nucléaire et radiobiologie

LEBEL, Etienne, M.D., B.Sc. (Montréal), C.S.P.Q.,
professeur titulaire et directeur du département

GUERRA, Julio F., M.D. (Santiago), C.S.P.Q., C.R.C.P.C. (C),
professeur adjoint

PAGEAU, Raymond, B.Sc., D.Sc. (Laval),
professeur adjoint

TAN, Liat, B.Sc. (Amsterdam), M.Sc. (Munster-Wesphalie)
Dip. Sc. nat. (Fribourg),
professeur adjoint

TRAN MANH, Ngo, M.D. (Saigon), Ph.D. (Berkeley),
professeur adjoint

VAN LIER, Johannes, B.S., M.S. (Delft), Ph.D. (Texas),
professeur adjoint

Département de neurochirurgie

HEON, Maurice, M.D. (Laval), C.S.P.Q., F.R.C.S. (C), F.A.C.S.,
D.A.B.N.S.,
professeur titulaire et directeur du département

AUDET, Blaise, M.D. (Laval),
professeur adjoint

Département d'ophtalmologie

de MARGERIE, Jean, M.D. (Laval), Ph.D. (Oxford), C.S.P.Q.,
F.R.C.S. (C), F.A.C.S.,
professeur titulaire et directeur du département

WEISS, J. Bernard, M.D., L.Sc., D.Sc. (Paris),
professeur agrégé

LEBLANC, Raymond, B.Sc. (Moncton), M.D. (Ottawa), F.R.C.S. (C),
professeur adjoint

ZAGORA, Edward, M.D. (Turin),
chargé d'enseignement

Département d'orthopédie

TRIAS, Antoni, M.D. (Barcelone), C.S.P.Q., F.R.C.S. (C), F.I.C.S.,
D.A.B.O.S.,
professeur titulaire et directeur du département

BEDARD, Jean-Paul, M.D., B.Ph. (Laval), C.S.P.Q., F.R.C.S. (C),
professeur agrégé

BASORA, Jordi, M.D. (Bogota), M.Sc. (Iowa), F.R.C.S. (C),
professeur adjoint

Département de pédiatrie

MARCHESSAULT, Victor, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., F.R.C.P. (C),
F.A.A.P.,
professeur titulaire et directeur du département

BAKER, Frederick, M.D. (Alberta), C.S.P.Q., C.R.C.P. (C),
professeur agrégé

DEMERS, Pierre-Paul, M.D. (Laval), C.S.P.Q., F.R.C.P. (C),
professeur agrégé

THERIEN, Bernard, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., D.A.B.P., F.R.C.P. (C),
F.A.A.P.,
professeur agrégé et secrétaire de la Faculté

FISCH, Christian, M.D. (Montréal), D.A.B.P., C.S.P.Q.,
professeur adjoint

GERVAIS, Marc, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill), C.S.P.Q.,
professeur adjoint

LEMIEUX, Bernard, M.D. (Laval), C.S.P.Q., F.R.C.P. (C), F.A.A.P.,
professeur adjoint

PARE, Claude, B.Sc. M.D (Montréal), C.S.P.Q.,
professeur adjoint

LAPORTE, Liliane, M.D. (Laval),
chargée d'enseignement, (en congé d'études)

DELVA, Pierre, M.D., B.S. (Londres), L.R.C.P., M.R.C.S., C.R.C.P. (C),
professeur agrégé (appartenance mineure)

LANGLOIS, Léonard, M.D. (Montréal), M.P.H. (Berkeley), C.S.P.Q.,
F.R.C.P. (C), F.A.A.P.,
professeur agrégé (appartenance mineure)

Département de psychiatrie

MARTEL, Pierre, M.D. (Laval), C.S.P.Q., C.R.C.P. (C),
professeur agrégé et directeur du département

LAMARRE, C.-Jules, M.D. (Laval), C.S.P.Q., C.R.C.P. (C),
professeur titulaire

CHIASSON, Jean-Fatrice, M.D. (Laval), C.S.P.Q.,
professeur agrégé

ST-LAURENT, Jacques, B.Sc. (Ottawa), M.D. (Laval), C.R.C.P. (C),
C.S.P.Q., D.A.B.N.P.,
professeur agrégé

CARLE, Roger, M.D. (Laval), C.S.P.Q., C.R.C.P. ((C),
professeur adjoint

GOUDREAU, Michel, M.D. (Laval),
professeur adjoint

MORIN, Luc, M.D. (Laval),
professeur adjoint

ROSALES, Diego, M.D. (Saint-Thomas), dip. Psy. (McGill),
professeur adjoint

Département de radiologie diagnostique

DILENGE, Domenico, M.D. (Naples), M.Sc. (Paris), L.Doc. (Pise),
C.S.P.Q.,
professeur titulaire et directeur du département

SMOKVINA, Milan, M.D. (Zagreb),
professeur agrégé

RAYMOND-TREMBLAY, Danielle, B.Sc., M.D. (Montréal), C.S.P.Q.,
C.R.C.P. (C),
professeur adjoint

Département d'urologie

SUSSET, Jacques G., M.D. (Paris), M.Sc. (McGill), C.S.P.Q.,
F.R.C.S. (C), F.A.C.S.,
professeur titulaire et directeur du département

ELHILALI, Mostafa, M.D. (Le Caire), M.Sc., Ph.D. (McGill),
F.R.C.S. (C),
professeur adjoint

**DIVISION DES
SCIENCES FONDAMENTALES**

Directeur

LAVALLEE, Marc, B.Sc., M.D., M.Sc. (Montréal), Ph.D. (S. Cal.)

Département d'anatomie

LEVEQUE, Théodore, M.Sc., Ph.D. (Denver),
professeur titulaire et directeur du département

RAMON-MOLINER, Enrique, M.D. (Madrid), Ph.D. (McGill),
professeur agrégé

BRIERE, Normand, B.Sc., M.Sc., Ph.D. (Montréal),
professeur adjoint

NAIK, Damodhar-V., B.Sc., M.Sc. (Bombay), Ph.D. (Baroda),
professeur adjoint

CALVERT, Raymond, B.Sc., Ph.D. (Montréal),
chargé d'enseignement

Département de biophysique

SCHANNE, Otto, M.D. (Heidelberg),
professeur agrégé et directeur du département

LAVALLEE, Marc, B.Sc., M.D., M.Sc. (Montréal), Ph.D. (S. Cal.),
professeur titulaire

CERETTI, Elena, M.D. (Cuyo),
professeur agrégé

SEUFERT, Wolfgang, M.D. (Dusseldorf),
professeur agrégé

Département de microbiologie

BOURGAUX, Pierre, M.D., (Bruxelles),
professeur agrégé et directeur du département

THORNE, Henry Vincent, B.Sc. (Londres), Ph.D. (Cambridge),
professeur titulaire

ROSSIER, Edmond, M.D. (Lausanne), B.Sc. (Chaux-de-Fonds),
Dip. bact. (Londres), C.S.P.Q.,
professeur agrégé

BOURGAUX, Danielle, M.D. (Bruxelles),
professeur adjoint

GENTILE, John M., M.D. (Pavie), M.Sc. (McGill), D.A.B.S.,
professeur adjoint (appartenance mineure)

MARCOUX, André, M.D. (Montréal), C.S.P.Q.,
professeur adjoint (appartenance mineure)

WEBER, Joseph, B.Sc., M.Sc. (British Columbia), Ph.D. (McMaster),
professeur adjoint

FONTAINE, Valmore, M.D. (Laval), M.Sc (Montréal), C.S.P.Q.,
chargé de cours

GOSELIN, Jules, M.D. (Laval), C.S.P.Q.,
chargé de cours

Département de pathologie

COTE, Roger, M.D. (Montréal), M.Sc. (Wisconsin), D.A.B.C.P., C.S.P.Q.,
professeur titulaire et directeur du département

FAHMY, Aly, M.B., B.Ch. (Le Caire), Ph.D. (Londres),
professeur titulaire

HUGON, Jean, M.D. (Louvain), Dip. méd. trop. (Anvers), Dip. obs.-gyn.
(Louvain),
professeur agrégé

LAMARCHE, Jacques, M.D. (Laval), D.A.B.C.P.,
professeur agrégé

BEAUCHESNE, Claude, M.D. (Montréal), C.S.P.Q.,
professeur adjoint

ENRIQUEZ Y FERNANDEZ, Pablo, M.D. (Madrid),
professeur adjoint

Département de pharmacologie

REGOLI, Domenico, M.D. (Sienne),
professeur titulaire et directeur du département

GAGNON, Denis, B.Ph. (McGill), L.Ph. (Laval), M.Sc., Ph.D. (McGill),
professeur adjoint

GYSLING, Etzel, M.D., F.M.H. (Zurich),
professeur adjoint

NANTEL, Albert, M.D., M.Sc. (Montréal),
professeur adjoint

CARRARA, Maria-Carla, D.Sc. (Gênes),
chargée d'enseignement

Département de physiologie

LAMARCHE, Guy, M.D. (Laval), C.S.P.Q.,
professeur titulaire et directeur du département

BOURGUET, Jacques, M.D. (Louvain),
professeur agrégé

GALEANO, César, M.D. (Montevideo),
professeur agrégé

LECHENE, Claude, M.D. (Paris),
professeur agrégé

BONNARDEAUX, Jef, B.Sc. (Toulouse), L.Sc. (Montpellier),
chargé d'enseignement

Département de biologie cellulaire

BRAILOVSKY, Carlos, M.D. (Buenos Aires),
professeur agrégé

SIMARD, René, M.D. (Montréal), D.Sc. (Paris),
professeur agrégé

TREMBLAY, Gaétan Y., M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill),
professeur agrégé

Département de biochimie

HUYGHUES-DESPOINTES, René, M.D., L.Sc. (Paris), Ph.D. (McGill),
professeur titulaire

LAMY, François, L.Sc. (Paris), M.Sc. (Amherst), Ph.D. (M.I.T.),
professeur titulaire

WAHBA, Albert, M.A. (Texas), Ph.D. (Tufts),
professeur titulaire

ANDERSON, Peter John, B.Sc. (McGill), Ph.D. (Ottawa),
professeur adjoint

PREISS, Benjamin, M.Sc., Ph.D. (Jérusalem),
professeur adjoint

DIVISION DE MÉDECINE SOCIALE

Directeur

BOUDREAU, Thomas J., B.Sc. écon., M.A. écon. (Laval)

Département d'épidémiologie

MUNAN, Louis, A.B., M.Sc. (Geo. Wash.), F.A.P.H.A.,
professeur agrégé et directeur du département

DELLAPORTAS, Georges J., M.D., (Athènes), M.P.H. (John Hopkins),
professeur adjoint

MANCEAU, Jacques Noël, M.D. (Rio de Janeiro), M.P.H.
(John Hopkins)
professeur adjoint

ROMEDER, Jean-Marie, L.Sc. (Paris), dip. ISUP et doctorat 3e cycle
(Paris),
professeur adjoint

VOBECKY, Josef, M.D. (Purkyne), dip. épidémiologie, dip. hygiène
(Prague),
professeur adjoint

DEVROEDE, Ghislain, M.D. (Louvain), M.Sc. (Mayo), C.S.P.Q.,
F.R.C.S. (C),
professeur adjoint (appartenance mineure)

Département de médecine communautaire

LANGLOIS, Léonard, M.D. (Montréal), M.P.H. (Berkeley), C.S.P.Q.,
F.R.C.P. (C), F.A.A.P.,
professeur agrégé et directeur du département

DUFRESNE, Roger-R., M.D. (Montréal), C.S.P.Q., F.R.C.P. (C),
F.A.C.P.,
professeur titulaire et directeur du département d'enseignement
médical continu

LaSALLE, Gérard, M.D. (Laval), D.A.H. (Toronto),
professeur titulaire, vice-recteur aux disciplines de la Santé

DELVA, Peter L., M.B., B.S. (Londres), L.R.C.P., M.R.C.S., C.R.C.P. (C),
professeur agrégé

DENHEZ, Julien, M.D. (Montréal), M.Sc. (Toronto), D.P.H. (Montréal),
professeur agrégé

FORTIN, Louis, M.D., C.M. (McGill),
professeur adjoint

Département des sciences du comportement

BELAND, Richard, B.Sc. écon., M.A. écon. (Montréal),
professeur agrégé et directeur du département

BOUDREAU, Thomas J., B.Sc. écon., M.A. écon. (Laval),
professeur agrégé

JOHNSON, Rodrigue, M.A., sociologue, doctorat 3e cycle sociologie
(Paris),
professeur agrégé

LAFORREST, Lucien, B.Sc.Soc., M.Sc.Soc., Ph.D. (Laval),
professeur adjoint

LAPORTE, Pierre, B.S.S. (Laval), M.A. sociologie (Laval),
professeur adjoint

GILBERT, Léon, M.A.H. (Montréal),
chargé d'enseignement (en congé d'études)

LACHAPELLE, Réjean, B.Sc. anthropologie, M.A. démographie
(Montréal),
chargé d'enseignement (en congé d'études)

ST-GERMAIN, Claude, B.Sc. sociologie (Montréal),
chargé d'enseignement

PROGRAMME DES ÉTUDES

OBJECTIFS

I. Tout autant que l'acquisition d'une formation scientifique solide, l'étudiant doit prendre conscience des **aspects sociaux et économiques** de la Médecine.

Dans une époque d'évolution sociale rapide, l'étudiant doit être capable de s'adapter aux changements dus au jeu des forces sociales et économiques qui affecteront le cours de sa carrière future. Les problèmes de la Médecine communautaire, de la haute qualité des soins médicaux, les problèmes humains posés par les malades, sont aussi importants que les mécanismes fondamentaux de la maladie elle-même.

II. **Auto-enseignement**, telle doit être la caractéristique de nos étudiants pendant et après leur cours de Médecine. La mémorisation traditionnelle de données innombrables doit faire place au raisonnement scientifique appuyé sur une grande honnêteté intellectuelle et une forte discipline personnelle. L'auto-enseignement devra devenir une habitude et se continuer tout au long de la carrière de nos étudiants.

Nous fournirons à l'étudiant toutes les conditions intellectuelles, matérielles ou techniques qui lui permettront d'aller, par lui-même et suivant son intérêt, au-delà des connaissances minimales exigées de lui.

III. L'étudiant devra développer une attitude et un jugement capables de lui permettre de saisir tous les aspects et toutes les facettes des problèmes qu'il rencontrera. Les méthodes **d'enseignement multidisciplinaire** concourront à développer cette attitude.

IV. Par une gamme variée d'options, de cours électifs, de temps libre, notre étudiant devra se **différencier suivant son intérêt propre** dès la première année du cours de Médecine. Cette dif-

férenciation en chercheurs, enseignants, administrateurs, praticiens spécialisés, médecins de famille, devra être partiellement complétée après les quatre années du cours de Médecine.

PREMIÈRE ANNÉE

38 SEMAINES

L'année se divise en trois périodes:

- 1) la première (12 semaines) est consacrée à la biologie cellulaire et tissulaire;
- 2) la seconde (12 semaines) est consacrée aux agressions cellulaires et tissulaires;
- 3) la troisième (12 semaines) est consacrée à l'initiation à la clinique et à l'hématologie et comporte du travail en milieu hospitalier.

En médecine sociale, on discute des notions fondamentales de sociologie, d'économique, de démographie et d'administration applicables au domaine de la santé. Les étudiants reçoivent aussi un enseignement de base en bio-statistiques et en épidémiologie. L'enseignement de la médecine sociale et de la psychiatrie est réparti sur toute l'année.

DEUXIÈME ANNÉE

38 SEMAINES

La deuxième année se divise en six périodes durant lesquelles se poursuivent l'intégration des disciplines fondamentales et cliniques commencées en 1ère année:

- 1) la première période est consacrée au système neurolocomoteur;
- 2) la seconde période est consacrée au système endocrinien et à la reproduction;

- 3) la troisième période est consacrée au système cardio-vasculaire;
- 4) la quatrième période est consacrée au système respiratoire;
- 5) la cinquième période est consacrée au système digestif;
- 6) la sixième période est consacrée au système urinaire.

En médecine sociale, les étudiants mettent à profit dans leurs travaux de recherche et leurs séminaires, les notions de base acquises au cours de la première année, qu'ils appliqueront dans leur pratique médicale.

Des cours de Santé publique, de médecine communautaire, de médecine légale, de déontologie et d'histoire de la médecine sont également dispensés par la Division de médecine sociale, dont l'enseignement est réparti sur toute l'année.

En psychiatrie, l'enseignement porte sur l'ensemble des syndromes psychiatriques: syndromes d'origine physique et psychologique.

TROISIÈME ANNÉE

40 SEMAINES

- I Des stages d'externat avec rotation à l'hôpital universitaire et dans les hôpitaux affiliés:
 - a) les stages réguliers se répartissent comme suit:

Médecine:	12 semaines
Chirurgie:	8 semaines
Obstétrique et Gynécologie:	4 semaines
Pédiatrie:	4 semaines
Psychiatrie:	4 semaines
 - b) un stage électif de 6 semaines dans l'un ou l'autre des départements des trois divisions de la Faculté.

II Enseignement dynamique dans les hôpitaux:

Cet enseignement est réparti en 5 phases. Il est multidisciplinaire et dispensé par les trois divisions de la Faculté de médecine.

QUATRIÈME ANNÉE

52 SEMAINES

La quatrième année est une période d'externat comportant des stages réguliers et électifs.

I Stages réguliers:

Médecine:	12 semaines
Chirurgie:	8 semaines
Obstétrique et Gynécologie:	8 semaines
Pédiatrie:	8 semaines
Psychiatrie:	8 semaines

II Stages électifs: 8 semaines

COURS ET STAGES ÉLECTIFS

OBJECTIFS

L'intérêt suscité récemment par les écoles de Médecine dans le renouvellement du programme d'enseignement médical, démontre l'inquiétude apportée par les réalités qui ont ébranlé la méthode d'éducation médicale de la première moitié de ce XXe siècle: l'explosion des connaissances médicales, la prépondérance croissante des spécialités dans la pratique médicale et la longueur des études en Médecine.

D'une part, il faut introduire dans le programme ces connaissances nouvelles qui augmentent à un rythme toujours plus accéléré.

D'autre part, les écoles de Médecine se voient obligées de "produire" un médecin adapté à la pratique moderne, la Médecine étant de plus en plus diversifiée, à niveaux de soins bien déterminés, avec prépondérance de spécialité dans la pratique médicale. Selon le Directeur du Collège de Pratique Familiale du Canada, le docteur Donald Rice, la raison majeure pour laquelle il y a de moins en moins de candidats à la pratique familiale est que le "produit" rendu par les facultés ne se sent plus compétent à remplir son rôle.

Mais en essayant d'accommoder dans le programme cette masse croissante de connaissances et une éducation différenciée pour les rôles diversifiés de la pratique médicale moderne, les facultés craignent d'allonger outre mesure les études médicales.

Précisément pour faire face à ces trois difficultés, on peut affirmer qu'un peu partout le changement fondamental qui est introduit dans le programme est de limiter l'essentiel du programme uniquement aux notions de base qui seront utiles pour n'importe quelle branche de Médecine que l'élève puisse prendre, que ce soit dans la recherche fondamentale, dans une science clinique ou dans une science médico-sociale. Pour devenir un médecin compétent, l'étudiant doit prendre le reste de son éducation médicale dans un choix d'enseignements électifs.

Il est important de souligner qu'il est difficile de juger lequel des deux éléments, l'essentiel du programme ou l'électif, est le plus important dans le programme. En fait, ces deux formes sont complémentaires.

Les avantages d'un tel programme seraient de pouvoir éliminer une grande partie de l'enseignement dit "essentiel" mais qui de fait n'est pas nécessaire à la formation de toutes les branches médicales.

D'autre part, le choix des électifs donne nécessairement plus de flexibilité au programme permettant l'individualisation de la formation et une différenciation précoce souhaitable si on désire raccourcir les années de spécialisation.

On pourrait ainsi résumer les objectifs des électifs:

- a) Offrir une formation plus individuelle et plus adéquate à l'orientation de l'étudiant.
- b) Permettre une certaine différenciation précoce.

L'intégration des matières et l'autoéducation qui ont été si longuement débattues ainsi que la réduction des cours magistraux en faveur d'autres modalités d'enseignement, ne sont en fait que des changements dans la technique de l'éducation tandis que le raccourcissement de l'essentiel du programme et l'introduction des électifs représentent une nouvelle conception dans la "production" du médecin moderne.

L'enseignement électif: facultatif ou obligatoire?

L'enseignement électif est **obligatoire** en 2e, 3e et 4e années, et se différencie bien du temps libre pendant lequel l'étudiant peut faire absolument ce qu'il veut, travailler, s'amuser ou se reposer. L'enseignement électif est facultatif, mais très recommandé, en 1ère année.

ALLOCATION DE TEMPS

En première année

“Electif du mercredi”: tous les mercredis à compter du 1er décembre 1970.

En deuxième année

“Electif du mercredi”: à compter du 15 octobre 1970.

En troisième année

“Electif du mercredi”: à compter du 15 octobre 1970.

“Bloc électif”: à la fin de l’année, i.e. du 3 mai 1971 au 15 juin 1971.

En quatrième année

“Bloc électif”: stage de 8 semaines, en rotation avec les autres stages.

DOCTORATS EN MÉDECINE

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES

1 - CONDITIONS D'OBTENTION

- 1.1 Le doctorat en Médecine est décerné après quatre années d'études. L'étudiant doit avoir satisfait aux normes de promotion écrites ci-dessous.
- 1.2 Le doctorat en Médecine ne peut être décerné qu'aux étudiants qui ont complété avec succès au moins les troisième et quatrième années de médecine à l'Université de Sherbrooke.

2 - CONDITIONS D'ADMISSION

- 2.1 La Faculté exige de tout candidat aux études médicales:
 - 2.11 une connaissance adéquate de la langue française;
 - 2.12 une bonne connaissance de la langue anglaise;
 - 2.13 un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou un grade jugé équivalent (B.A., B.Sc., etc.) conféré par une institution reconnue;
 - 2.14 une culture générale étendue et une formation scientifique jugée suffisante pour l'étude de la médecine.*
- 2.2 Toute demande d'admission doit être faite en complétant la formule DA-1 de l'Université de Sherbrooke et doit être adressée au bureau du Registraire avant le 1er mars.

*A: Les détenteurs du diplôme d'études collégiales doivent avoir obtenu celui-ci dans la concentration des Sciences de la Santé.

B: Les candidats porteurs d'un B.A. ou d'un B.Sc. doivent avoir obtenu les crédits suivants en matières scientifiques:

Mathématiques: 18 crédits	Chimie: 16 crédits
Physique: 8 crédits	Biologie: 12 crédits

C: Pour tous les candidats à la médecine, on suggère très fortement de suivre des cours électifs en Sciences sociales et en Sciences du comportement.

- 2.3 Le Comité d'admission peut soumettre un candidat à tout examen jugé nécessaire. Les frais de cet examen sont à la charge du candidat.
- 2.4 Un candidat qui aurait été promu dans une autre université, à la fin d'une première ou d'une deuxième année, peut être admis en deuxième ou en troisième, s'il satisfait aux conditions énumérées aux articles 2.1 et 2.2, et s'il a suivi un programme d'études conforme aux exigences de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke. L'article 2.3 s'applique également à ces cas.
- 2.5 L'étudiant qui a interrompu ses études médicales à l'Université de Sherbrooke pendant un an ou plus pour des raisons autres que le renvoi peut être réadmis. La Faculté se réserve cependant le droit de déterminer les conditions de sa réadmission.

3 - ÉVALUATION DE L'ÉTUDIANT *

3.1 Dispositions générales.

3.11 Les méthodes employées comprennent:

1. Des examens objectifs et finals.
2. Une évaluation personnelle et continue par les professeurs.

3.12 Les examens ont lieu à des dates approuvées par le doyen.

3.13 Tout étudiant qui, sans justification écrite auprès du secrétaire de la Faculté, s'absente des séances d'enseignement où sa participation est nécessaire, peut

* L'évaluation se fait selon les mentions suivantes:

A: Supérieur: 70-100%
B: Bon: 70-80%.

C: Satisfaisant: 60-70%
E: Echec: moins de 60%

perdre le droit de se présenter aux examens finals, après étude des circonstances par le Comité d'évaluation et de promotion.

- 3.14 L'omission de se présenter à un examen obligatoire équivaut à un échec. Si l'étudiant peut justifier son absence auprès du secrétaire de la Faculté, il peut obtenir un examen spécial, après recommandation du Comité d'évaluation et de promotion.

3.2 Examens périodiques:

- 3.21 Ils sont facultatifs et ont lieu à des dates déterminées par le Comité d'évaluation et de promotion et approuvées par le doyen.
- 3.22 Les examens périodiques sont de type objectif et ont pour but d'évaluer l'efficacité de l'enseignement et les progrès de l'étudiant.

3.3 Evaluation personnelle:

- 3.31 L'évaluation consiste en des rapports confidentiels rédigés par les professeurs qui sont en contact continu avec l'étudiant.
- 3.32 Ces rapports permettent d'apprécier les connaissances, les aptitudes et les attitudes exigées du futur médecin.

3.4 Examens finals:

- 3.41 Les examens finals sont obligatoires et ont lieu à des dates approuvées par le doyen.
- 3.42 L'examen final peut comporter une ou plusieurs des formes suivantes:
- a) un examen de type objectif
 - b) un examen oral
 - c) un examen clinique

3.5 Pondération:

3.51 La pondération des diverses formes d'évaluation est déterminée par le Comité d'évaluation et de promotion et approuvée par le doyen.

3.6 Code d'honneur:

3.61 Les étudiants s'engagent sur leur honneur, individuellement et collectivement, à respecter les règles de l'honnêteté au cours de toute séance d'examen et à suivre les procédures établies par le Comité d'évaluation et de promotion.

3.62 Toute forme de plagiat, participation à celui-ci ou défaut de se conformer aux procédures établies entraîne de graves sanctions qui sont imposées par le Conseil d'administration de l'Université après recommandation de la Faculté.

3.63 Les étudiants doivent par les moyens qu'ils jugent appropriés, assurer eux-mêmes le respect intégral du code d'honneur.

3.7 Normes de promotion

3.71 Pour être promu à la fin d'une année scolaire, l'étudiant doit avoir obtenu au moins la mention C sur l'ensemble des diverses formes obligatoires d'évaluation.

3.72 Tout étudiant qui obtient une mention E voit son cas soumis au Comité d'évaluation et de promotion qui fait au doyen les recommandations jugées nécessaires. Ces recommandations peuvent comporter:

1) la promotion

2) la reprise des examens finals à une date fixée par le Comité d'évaluation et de promotion et approuvée par le doyen

3) la reprise de l'année

4) le renvoi.

3.73 Tout étudiant qui n'aura pas conservé la note globale de 50% dans l'ensemble des matières de cours d'une année, sera automatiquement exclu de la Faculté et perdra tout droit de reprise. Des circonstances exceptionnelles pourront être autorisées par le doyen de la Faculté. Il appartiendra cependant à l'étudiant lui-même d'établir la preuve de ces circonstances exceptionnelles.

3.74 L'étudiant qui double une année d'études n'a aucun droit de reprise. Une autorisation spéciale peut toutefois lui être accordée par le doyen, après recommandation du Comité d'évaluation et de promotion.

3.75 Une session d'examens de reprise a lieu à une date fixée par le Comité d'évaluation et de promotion et approuvée par le doyen.

4 - ABANDON DES ÉTUDES

L'étudiant qui abandonne ses études doit en avvertir le secrétaire de la Faculté immédiatement par écrit. L'étudiant qui omet de se conformer à cette prescription, risque de perdre son privilège de réadmission éventuelle.

5 - TRAVAIL HORS DU CENTRE HOSPITALIER

Toute activité médicale, non prévue par le programme des études, doit être approuvée par le doyen.

6 - INSTRUMENTS REQUIS

Les étudiants sont libres de se procurer eux-mêmes leur microscope. Ils devront faire approuver leur choix par le profes-

seur Albert Nantel. Ils doivent également se procurer une trousse à dissection. La Faculté pourra les conseiller à ce sujet.

ADMISSION À LA PRATIQUE

L'étudiant qui se destine à l'exercice de la médecine au Québec doit, le plus tôt possible, remplir les formalités requises par le Collège des médecins et chirurgiens de la Province de Québec, soit:

- 1) Donner le nom de l'université où il est admis à l'étude de la médecine;
- 2) Faire parvenir en un seul envoi:
 - a) Une photocopie du diplôme de bachelier (B.A., ou B.Sc. d'une université reconnue du Canada) ou diplôme d'études collégiales (D.E.C.);
 - b) Un extrait du registre des naissances ou un certificat de baptême (la loi exige la citoyenneté canadienne);
 - c) Une photographie authentiquée;
 - d) La somme de \$15.00 par mandat de poste ou chèque accepté.

Pour de plus amples renseignements, on peut communiquer avec le registraire du Collège, 1440 ouest, rue Ste-Catherine, suite 914, Montréal 107, Qué.

ÉTUDES AVANCÉES*

OBJECTIFS ET PROGRAMMES

DIVISION DES SCIENCES FONDAMENTALES

ANATOMIE

Au Département, l'enseignement avancé a pour fin de permettre aux candidats à la maîtrise et au doctorat d'organiser, de poursuivre et de terminer un programme de recherche. Le programme permet aussi aux candidats d'acquérir les notions et techniques essentielles en anatomie macroscopique ou microscopique, en neuro-anatomie ou en embryologie.

BIOCHIMIE

Ce groupe de chercheurs a pour objectif principal l'étude de la biologie au niveau des mécanismes biochimiques. L'établissement et le développement de programmes de recherches originaux et d'actualité doivent permettre la formation de jeunes chercheurs capables de travailler dans les domaines les plus actifs et les plus récents de la biochimie moderne. Dans le Département, des chercheurs effectuent des recherches sur la structure des protéines et l'enzymologie, sur la biosynthèse des stéroïdes et sur le mécanisme d'action de certaines hormones et vitamines. D'autres chercheurs s'intéressent tout particulièrement à la traduction des codes génétiques et aux mécanismes de synthèse protéiniques chez les mammifères et certaines bactéries.

* Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au secrétariat de la Faculté, Centre hospitalier universitaire, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Qué.

On peut aussi se procurer à la même adresse la brochure intitulée: "ÉTUDES AVANCÉES ET RECHERCHE".

BIOPHYSIQUE

Les objectifs du Département de biophysique sont la recherche et l'enseignement aux étudiants candidats à la maîtrise ou au doctorat en biophysique. Tous les membres du Département effectuent leurs recherches sur les membranes ou les micro-électrodes et sont qualifiés à la fois dans les sciences biologiques, biomédicales et dans les sciences physiques au moins jusqu'au niveau avancé. L'organisation du Département est un compromis entre un groupe de recherche et un département conventionnel. Les projets de recherche du Département sont reliés les uns aux autres et la plupart des publications sont signées de 2 ou 3 membres du Département. Les fonds de recherche sont mis en commun et attribués selon les besoins de tout le groupe.

MICROBIOLOGIE

Les responsabilités du Département comportent la recherche fondamentale et appliquée, l'enseignement pré-gradué et post-gradué ainsi que le diagnostic microbiologique effectué au Centre hospitalier universitaire de l'Université de Sherbrooke.

En recherche fondamentale, la priorité porte sur la virologie animale et les virus oncogènes.

La recherche appliquée profitera de la "masse critique" des chercheurs et de l'appareillage exigé par la recherche fondamentale, qu'il s'agisse de la purification d'antigènes viraux, de la mise au point de nouvelles méthodes de diagnostic, de problème d'immunofluorescence ou de microscopie électronique. De par la nature même de la recherche appliquée, les lignes d'intérêts devront être souples et pourront dépendre en particulier de facteurs épidémiologiques locaux ou d'intérêts communs avec les cliniciens.

Pour le moment, deux lignes de recherche appliquée sont envisagées:

1) la multiplication virale intralymphocytaire de certains virus et ses implications immunologiques quant à l'obtention de sérum antilymphocytaire.

2) l'apport des techniques d'information au profit de l'épidémiologie des infections hospitalières, des techniques de lyso-typie et de l'analyse de l'information microbiologique en général.

L'enseignement avancé reflétera la présence au sein du département de microbiologistes fondamentaux, aussi bien que de microbiologistes appliqués.

PATHOLOGIE

Le département de pathologie est orienté vers l'enseignement, le diagnostic et la recherche. Dans le cadre de l'enseignement, ses membres donnent des cours de pathologie avancée aux étudiants désireux de se spécialiser en pathologie (neuropathologie, pathologie digestive, pathologie gynécologique). Il offre également un cours avancé de microscopie électronique. Les laboratoires du département établissent les diagnostics des pièces anatomo-cliniques provenant du Centre hospitalier ou des différents hôpitaux de la ville. Au point de vue recherche, il mène des programmes en cancérologie, en pathologie pulmonaire, en pathologie hépatique et en pathologie intestinale.

PHARMACOLOGIE

Les objectifs principaux du Département de pharmacologie sont:

a) L'enseignement aux étudiants en médecine et aux étudiants qui désirent obtenir une maîtrise ou un doctorat en pharmacologie;

b) la recherche.

Tous les membres du Département poursuivent des recherches dans le domaine de la pharmacologie cardiovasculaire, en particulier sur le système rénine-angiotensine, le choc hémorragique, la circulation périphérique, les fonctions cardiaques, et les récepteurs adrénérgiques. Pour plusieurs projets, nous bénéficions de la collaboration des Départements de biochimie, physiologie, médecine et chirurgie générale.

DÉPARTEMENT DE BIOLOGIE CELLULAIRE

De formation récente et d'inspiration multidisciplinaire, ce groupe de chercheurs étudie surtout la réplication de l'ADN et la biogénèse des membranes, la synthèse de l'ARN et des ribosomes, les facteurs affectant la croissance cellulaire, le matériel génétique et, de façon générale, les mécanismes moléculaires responsables de divers phénomènes biologiques fondamentaux.

PHYSIOLOGIE

Enseignement aux étudiants en médecine et aux étudiants candidats à la maîtrise et au doctorat en physiologie. Le Département de physiologie entend se diriger vers des secteurs spécialisés de recherche plutôt que de tenter de toucher à toute la gamme des disciplines physiologiques. Les intérêts du département, actuellement, sont concentrés sur la physiologie rénale et la neuropsychiologie.

DIVISION DES SCIENCES CLINIQUES

Le programme vise à développer chez le futur clinicien une attitude critique et un souci aigu de vérité scientifique, compte tenu du caractère particulier de la recherche clinique, qui normalement doit aboutir à une connaissance plus approfondie du problème pathologique et partant à des soins mieux orientés. Il

visé aussi à intéresser résidents et stagiaires en recherche à la promotion scientifique clinique en vue d'une carrière de recherche et d'enseignement.

En plus des exigences formulées dans le règlement régissant les études avancées, le programme comprend plusieurs séries de cours portant sur les notions fondamentales de méthodologie (statistiques, informatique, électronique médicale, radioisotopes, etc.)

DIVISION DE MÉDECINE SOCIALE

La Division de médecine sociale, qui regroupe présentement les trois départements d'épidémiologie, de sciences du comportement et de médecine communautaire, a, comme objectif ultime, l'amélioration du niveau de santé de la population et le progrès des sciences de la santé. Ces objectifs sont poursuivis grâce à des activités dans les domaines de la recherche, de l'enseignement et des soins, activités où il est tenu compte, de façon primordiale, des aspects sociaux de la santé.

Même si chacun des départements de la Division possède sa vie propre et son autonomie départementale, il y a coordination étroite de toutes les activités entre les départements au sein de la Division.

A l'heure actuelle, les efforts de recherche au sein de la Division portent surtout sur l'identification des principaux problèmes de santé dans la région, sur l'analyse des variables socio-économiques auxquelles ces problèmes sont reliés, sur l'organisation des ressources physiques de la région et sur les besoins de main-d'oeuvre dans le domaine de la santé.

Le département d'épidémiologie regroupe des épidémiologistes et biostatisticiens, le département des sciences du comportement regroupe des spécialistes de sciences sociales et le départe-

tement de médecine communautaire regroupe des cliniciens de diverses disciplines cliniques. Ceux-ci forment des équipes multidisciplinaires offrant des soins complets axés sur la famille (médecine familiale) et la société, et s'occupent de recherche opérationnelle sur les divers modes de distribution des soins médicaux, sur l'efficacité et le rendement de ces équipes multidisciplinaires en comparaison avec les méthodes traditionnelles de distribution des soins.

DIPLÔMES NÉCESSAIRES À L'ADMISSION

DIVISION DES SCIENCES FONDAMENTALES

ANATOMIE: B.Sc. spécialisé en histologie, zoologie ou chimie, Doctorat en médecine.

BIOCHIMIE: B.Sc. spécialisé en biochimie, biologie, chimie-physique, chimie organique, Doctorat en médecine.

BIOLOGIE CELLULAIRE: B.Sc. spécialisé, Doctorat en médecine.

BIOPHYSIQUE: B.Sc. spécialisé en physique, génie électrique, chimie-physique, biologie, Doctorat en médecine.

MICROBIOLOGIE: B.Sc. spécialisé en biologie, Doctorat en médecine.

PATHOLOGIE: B.Sc. spécialisé (incluant mathématiques et physique), Doctorat en médecine.

PHARMACOLOGIE: B.Sc. spécialisé en biologie, biochimie, Licence en pharmacie, Doctorat en médecine.

PHYSIOLOGIE: B.Sc. spécialisé, Doctorat en médecine.

**DIVISION DES
SCIENCES CLINIQUES**

ANESTHESIE-REANIMATION: Doctorat en médecine.

CHIRURGIE GENERALE: Doctorat en médecine.

CHIRURGIE CARDIOVASCULAIRE ET THORACIQUE: Doctorat en médecine.

MEDECINE (ENDOCRINOLOGIE): Doctorat en médecine.

MEDECINE (HEMATOLOGIE): Doctorat en médecine (avec de préférence formation en Hématologie).

MEDECINE (PNEUMOLOGIE): Doctorat en médecine.

MEDECINE NUCLEAIRE ET RADIOBIOLOGIE: Doctorat en médecine.

NEUROCHIRURGIE: Doctorat en médecine.

OBSTETRIQUE-GYNECOLOGIE: Doctorat en médecine (avec une année d'entraînement post-gradué en obstétrique-gynécologie).

OPHTALMOLOGIE: Doctorat en médecine.

ORTHOPEDIE: Doctorat en médecine.

PEDIATRIE: Doctorat en médecine.

PSYCHIATRIE: Doctorat en médecine, résident en psychiatrie, B.Sc. spécialisé en biologie ou Maîtrise en psychophysiologie.

RADIOLOGIE DIAGNOSTIQUE: Doctorat en médecine.

UROLOGIE: Doctorat en médecine.

RÈGLEMENTS

A) Maîtrise (M.Sc.)

1 - ADMISSION

1. Est admissible aux études conduisant à la maîtrise ès sciences tout candidat qui possède les dispositions nécessaires à poursuivre des études avancées et qui a obtenu un baccalauréat ès sciences (cours spécialisé) avec une moyenne générale d'au moins 66% dans la même discipline que la maîtrise postulée ou qui a complété avec succès sa troisième année de médecine. L'admissibilité d'un candidat est d'abord déterminée par le département en cause, approuvée ensuite par le Comité des études avancées de la Faculté qui fait les recommandations nécessaires au doyen. Celui-ci communique ses décisions au Bureau du registraire.

2. Peut être admis, à titre probatoire, un candidat qui détient un baccalauréat ès sciences (cours général avec option) obtenu avec une moyenne générale d'au moins 66%, ou le détenteur d'un grade équivalent. Dans ce cas, le candidat est appelé à se qualifier en suivant des cours complémentaires choisis dans le programme du baccalauréat spécialisé ou dans celui des cours réguliers de médecine. Il devra conserver aux examens qui sanctionnent ces cours une moyenne générale d'au moins 66%. La procédure à suivre pour l'admission de ce candidat est celle que décrit le paragraphe précédent. Son programme est déterminé par le département concerné et approuvé par le Comité des études avancées de la Faculté.

3. Tout candidat à la maîtrise doit s'assurer qu'un professeur de la Faculté de médecine accepte de diriger ses travaux de recherches.

4. Une demande officielle d'admission (formule DA-1) ou de réadmission (formule DA-2), selon le cas, doit être adressée au Bureau du registraire de l'Université de Sherbrooke avec tous

les documents requis (Cf. directives concernant la demande d'admission aux études avancées, document FE-6).

2 - INSCRIPTION

Après avoir reçu l'avis officiel de son admission ou de sa ré-admission, l'étudiant est tenu de s'inscrire au Bureau du registraire. Il doit par la suite renouveler son inscription pour chacune des années que dure sa candidature.

3 - RÈGLEMENTS

A) COURS

1. Le programme d'études conduisant à la maîtrise ès sciences doit comporter un minimum de 6 crédits au niveau 500, un crédit équivalant à un cours d'une heure par semaine pendant un semestre.

2. Le candidat doit conserver une moyenne de 66% pour l'ensemble des cours de son programme. La note de réussite dans chaque matière est de 50%. L'étudiant qui subit un échec doit reprendre l'examen portant sur cette matière lors d'une session régulière d'examens.

3. Dans certains cas exceptionnels, le directeur de département pourra suggérer au Comité des études avancées de dispenser l'étudiant de reprendre l'examen où il a subi un échec, lui prescrivant plutôt de s'inscrire à un autre cours qui comporte le même nombre de crédits. Le candidat qui échoue de nouveau à cet examen doit se retirer de la Faculté.

B) SCOLARITÉ

La scolarité minimale d'un candidat à la maîtrise ès sciences est d'une année académique de 12 mois passée à la Faculté ou dans un centre de formation reconnu par la Faculté.

C) MÉMOIRE

1. Le candidat à la maîtrise ès sciences doit rédiger un mémoire incorporant les résultats des recherches qu'il a faites sous la direction d'un professeur de la Faculté de médecine.

2. Le mémoire doit être remis en 5 copies, au moins 5 semaines avant la date de la collation des grades. La rédaction et la présentation du mémoire doivent être conformes aux "Directives pour la rédaction d'un mémoire et d'une thèse à la Faculté des sciences de l'Université de Sherbrooke".

3. Le mémoire est examiné par un jury composé de 3 membres dont 2 seulement font partie du département où le candidat a fait sa recherche. Ces trois personnes sont nommées par le Comité des études avancées de la Faculté de médecine à la recommandation du directeur du département et avec l'approbation du doyen.

4. Un mémoire refusé par le jury ne peut être soumis à nouveau plus d'une fois.

D) DURÉE DES ÉTUDES

Un candidat ne peut, sans l'autorisation de la Faculté, consacrer plus de 3 années civiles à l'obtention d'une maîtrise, à compter de la date de son inscription, l'année probatoire n'étant pas comptée dans le calcul. A l'expiration de cette période, le sujet de thèse redevient libre à moins qu'un candidat ne reçoive du doyen l'autorisation de poursuivre ses recherches.

4 - DIPLÔME

Sur recommandation du Comité des études avancées et du Conseil de la Faculté, le Conseil universitaire accorde le grade de maîtrise ès sciences (M.Sc.) au candidat qui a satisfait aux exi-

gences de la Faculté et dont le mémoire a été accepté par le jury. Le diplôme est identifié par la discipline scientifique en laquelle il a été obtenu mais ne comporte aucune mention d'excellence.

B) Doctorat (Ph.D.)

1 - ADMISSION

1. Tout étudiant possédant une maîtrise ès sciences ou son équivalent est admissible aux études conduisant au doctorat dans la même discipline que sa maîtrise.

2. Le Comité des études avancées de la Faculté peut autoriser un étudiant de maîtrise à poursuivre ses travaux en vue du doctorat sans avoir à soumettre son mémoire de maîtrise si cet étudiant a satisfait aux autres exigences de ce grade et si la recommandation du directeur de ses recherches est présentée au Comité en ce sens.

3. Le candidat qui demande son admission aux études du doctorat doit s'assurer qu'un professeur de la Faculté de médecine accepte de diriger ses travaux de recherches.

4. Une demande officielle d'admission (formule DA-1) ou de réadmission (formule DA-2), selon le cas, doit être adressée au Bureau du registraire de l'Université de Sherbrooke avec tous les documents requis (Cf. directives concernant la demande d'admission aux études supérieures, document FE-6).

5. Les admissions et les réadmissions sont approuvées par le département où le candidat se propose de poursuivre ses recherches et par le Comité des études avancées de la Faculté de médecine; elles sont ensuite transmises au Secrétaire de la Faculté et au Bureau du registraire.

2 - INSCRIPTION

Après avoir reçu l'avis officiel de son admission ou de sa réadmission, l'étudiant est tenu de s'inscrire au Bureau du registraire. Il doit par la suite renouveler son inscription chaque année que dure sa candidature.

3 - RÈGLEMENTS

A) COURS

Le programme d'études conduisant au doctorat ne comporte aucun crédit de cours. Toutefois, le candidat au doctorat peut se voir imposer des cours par le Comité des études avancées si telle est la recommandation du département où il poursuit ses recherches. Il doit en ce cas se présenter aux examens de ces cours et y réussir aux conditions habituelles.

B) EXAMEN GÉNÉRAL

Au cours de sa première année de candidature au doctorat (Ph.D.), le candidat doit subir un examen général comportant une épreuve écrite et une épreuve orale. Il doit faire preuve d'une connaissance approfondie de la discipline dans laquelle il se spécialise ainsi que des disciplines connexes. L'examen oral a lieu devant un jury d'au moins 3 membres nommés par le directeur du département et approuvés par le doyen. Le président du jury peut ajourner l'examen s'il y a lieu, mais un échec à cet examen entraîne la fin de la candidature. Le résultat de cet examen est communiqué au Comité des études avancées et porté au dossier du candidat.

C) LANGUES

Le candidat au doctorat doit démontrer à un examen oral ou écrit qu'il peut comprendre les textes scientifiques français et anglais.

D) SCOLARITÉ

La scolarité minimale exigée pour le doctorat (Ph.D.) est de 2 années après la maîtrise. Si le candidat n'a pas présenté de mémoire de maîtrise, la scolarité pour le doctorat sera de 3 années après le B.Sc. ou le M.D. Dans les deux cas, au moins une des deux dernières années doit se passer en résidence à plein temps à l'Université de Sherbrooke, ou dans un centre de formation reconnu par l'Université. Cette période peut être prolongée dans le cas d'un étudiant qui assume des charges d'enseignement l'occupant pendant 5 heures ou plus par semaine.

E) THÈSE

Le candidat au doctorat doit rédiger une thèse incorporant les résultats des recherches faites sous la direction d'un professeur de la Faculté. La thèse doit apporter une contribution originale à la science et démontrer la capacité du candidat de poursuivre des recherches et d'en diriger.

PROCÉDURE D'ADMISSION

La Division des sciences fondamentales par l'intermédiaire de ses Départements d'anatomie, de biochimie, de biophysique, de microbiologie, de pathologie, de pharmacologie, de physiologie et de biologie cellulaire offre un programme d'études conduisant à la maîtrise ès sciences (M.Sc) et au doctorat (Ph.D.)

1. L'étudiant candidat aux études avancées consulte son maître de thèse éventuel ou le directeur du département de son choix;
2. L'étudiant ne pouvant faire d'emblée un choix de département peut consulter le président du Comité des études avancées qui le dirigera;

3. Etude du dossier par le directeur du département;
4. Après l'avis favorable de ce dernier, le candidat soumet au Registraire de l'Université sa demande officielle d'admission et fournit tous les documents requis;
5. Une fois le dossier complété, le Registraire en transmet copie au secrétaire de la Faculté qui présente le dossier complet au Comité des études avancées pour approbation;
6. Le Comité des études avancées fait part de sa décision au secrétaire de la Faculté qui en avise officiellement le Registraire;
7. L'étudiant doit ensuite compléter son inscription au bureau du Registraire.

PROGRAMME CONJOINT

MAÎTRISE ÈS SCIENCES ET DOCTORAT EN MÉDECINE (M.D. - M.Sc.)

Tout étudiant régulièrement inscrit au programme du doctorat en médecine (M.D.) et dont le rendement académique est jugé excellent par le Secrétaire de la Faculté et le Comité des études avancées, peut être admis au programme conjoint.

L'étudiant postulant simultanément les deux grades, M.D. et M.Sc., doit consacrer toutes les périodes "électives" de son cours de médecine ainsi que toutes les périodes de vacances d'été à la préparation d'une maîtrise. Le minimum de temps requis à la préparation d'une telle maîtrise sera de douze mois. Il doit y avoir continuité dans le programme de maîtrise, c'est-à-dire qu'il n'est pas permis à l'étudiant d'interrompre son programme au cours de l'année académique sans approbation préalable.

Tous les départements offrant déjà des maîtrises et des doctorats ès sciences peuvent présenter la candidature d'étudiants en médecine désireux de s'inscrire simultanément aux deux grades. Bien qu'il soit possible à l'étudiant en médecine de se voir créditer le temps consacré à la recherche durant les périodes électives et de s'inscrire à des cours de niveau "500", il ne sera considéré comme étudiant gradué qu'à compter du début de sa quatrième année de médecine.

RÈGLEMENTS

Les règlements généraux sont les mêmes que pour l'obtention de la maîtrise unique.

PROCÉDURE D'ADMISSION

1. L'étudiant en médecine postulant simultanément les deux grades doit présenter d'abord sa candidature au Secrétaire de la Faculté;

2. Si le candidat possède un dossier académique démontrant l'excellence, le Secrétaire de la Faculté présentera au Comité des études avancées le programme postulé par le candidat;
3. Etude du dossier par le directeur du département;
4. Approbation par le Comité des études avancées;
5. Une fois le dossier complété, celui-ci est remis au Secrétaire de la Faculté qui fait inscrire l'étudiant au programme conjoint auprès du Registraire de l'Université.

ÉTUDES POST-DOCTORALES

SPÉCIALISATION MÉDICALE

CONDITIONS D'ADMISSION

Doctorat en médecine reconnu par l'Université de Sherbrooke.

PROGRAMME DES ÉTUDES

Programme gradué de résidence dans les spécialités médicales ou chirurgicales au Centre hospitalier universitaire et dans les hôpitaux affiliés à l'Université de Sherbrooke.

OPTIONS OFFERTES

Le C.H.U. offre des programmes de spécialisation dans la quasi totalité des disciplines.

Durée minimale des études: 4 ou 5 ans selon le cas.

RÉGIME PÉDAGOGIQUE

Evaluation quotidienne et examens de spécialité.

PRIX ET BOURSES

Association des médecins de langue française du Canada

Un prix de \$100.00 sera offert par cette association à l'étudiant qui se sera classé premier pour l'ensemble de son cours de médecine.

Prix Bristol

Cette société a fait un don de \$125.00 qui sert à défrayer les abonnements au Medical Letter pour les étudiants de 2ème et 3ème années.

Prix Ciba

Cette société a fait un don de tous les volumes de la "Ciba Collection of Medical Illustrations". Ce prix sera décerné au meilleur étudiant de 1ère année.

Prix et médaille Frosst

Un prix de \$500.00, accompagné d'une médaille, sera accordé par cette société à l'étudiant qui se sera classé premier au terme de ses études médicales.

Bourse Abbott

Don de \$800.00 offert par cette société comme subvention aux étudiants en médecine, stagiaires de recherche au cours de l'été 1970.

Bourse Geigy

Don de \$1,200.00 offert par cette société comme subvention aux étudiants en médecine, stagiaires de recherche au cours de l'été 1970.

Bourse Hoffmann-La Roche

Don de \$800.00 offert par cette société comme subvention aux étudiants en médecine, stagiaires de recherche au cours de l'été 1970.

Bourse Merck Sharp & Dohme

Don de \$400.00 offert par cette société comme subvention aux étudiants en médecine, stagiaires de recherche au cours de l'été 1970.

Bourse Ortho Pharmaceutical

Don de \$800.00 offert par cette société comme subvention aux étudiants en médecine, stagiaires de recherche au cours de l'été 1970.

PREMIÈRE PROMOTION
1966-1970

Ont obtenu le grade de docteur en médecine:

André Asselin	Jean Lemonde
Donald Blanchette	Denis Lepage
Daniel Blouin	Louise Lessard
Jacques Boucher	Jean Meunier
Richard Boudreau	Paul Montambault
Laurent Camiré	François Morin
Yves Claprood	Jean Perreault
Pierre Croteau	Claude Roberge
Bertha Gardner	M. Rola-Pleszczynski
Richard Gosselin	François Roy
Mireille Lajoie	André Senikas
Léo LaSalle	Jacques Simard
Jean-Pierre Lavallée	René Tremblay

A obtenu le grade de maître ès Sciences (M.Sc.) biochimie:

Bernard Delorme

Ont obtenu le grade de Philosophiae doctor (Ph.D.) biophysique:

Jean-Pierre Caillé
Simon Gagné
Raynald Laprade.